



Si ce mail ne s'affiche pas correctement, retrouvez-le en PJ

Lettre d'information électronique

Nov. 2019 n° 14

GREVE à partir du 5 décembre CA COMMENCE MAINTENANT !

TOUS EN GREVE, TOUS A LA MANIFESTATION pour le RETRAIT DU PROJET DE LOI MACRON-DELEVOYE !

MARSEILLE : RDV à 10h - Angle Canebière/Garibaldi

Parcours : Cours Lieutaud, Salvator, Préfecture (prise de parole), Rome, Belsunce et jonction avec le cortège n° 1 avant l'arrivée à Porte d'Aix

Rappel : Devant l'ampleur de la manifestation annoncée et suite à la demande des forces de l'ordre, pour des raisons de sécurité des manifestants au vu de l'état de la ville en travaux, l'intersyndicale départementale a décidé de partir en 2 cortèges qui se rejoindront pour n'en former qu'un avant l'arrivée prévue Porte d'Aix.

AIX : RDV 10h Place de la Rotonde

ARLES : RDV 10h30 au Kiosque à Musique (Bd des Lices)

Nous vous appelons tous à venir nous rejoindre sous les drapeaux FO, dans le cortège « Education » de la FNEC FP FO

APRES LA MANIF : Discutons, décidons, organisons la grève jusqu'au retrait du projet de réforme Macron-Delevoye !

Un gouvernement très inquiet

Le Ministre de l'Education nationale annonce 65% de grévistes qui se sont déclarés par les intentions de grève. Ce chiffre, certainement sous évalué, inquiète fortement le gouvernement.

Pour preuve, notre ministre a cru bon d'envoyer un courrier aux enseignants, par l'intermédiaire des chefs d'établissements et des IEN, après avoir déclaré que « certains sont en grève parce qu'ils ne comprennent pas tout » ! (RTL, le 2 décembre)

Dans ce courrier, il promet un système « juste » par le biais du système par points qui, selon lui, ne pourra pas baisser, alors que le rapport Delevoye parle d'une enveloppe qui ne peut excéder 14% du PIB. En Suède, système similaire dont la France prend exemple, cette valeur de point a déjà baissé deux fois depuis sa mise en œuvre en 1999.

Il promet également un **minimum de pension à 1000 € pour les carrières complètes** ! Voilà ce qui va rassurer les enseignants qui vont perdre en moyenne 1000 € par mois sur le montant de leur pension...

Il promet enfin une **revalorisation salariale** pour compenser les pertes que subiront les enseignants par rapport aux autres corps de la fonction publique. Cela nous rappelle la fameuse annonce télévisée des 300 € pour tous les enseignants à la rentrée... nous les cherchons toujours sur notre fiche de paie !

Monsieur le Ministre, les enseignants refusent de brader le Code des pensions civiles et militaires pour vos promesses qui n'engagent que vous !

Une seule réponse : **Decidons ensemble de la grève jusqu'au retrait pur et simple du projet de réforme !**

Lire le communiqué réponse de la FNEC FP FO

Poursuivre la grève jusqu'au retrait

Avec près de 400 écoles fermées et autant d'écoles fortement mobilisées, la grève dans les écoles dans les Bouches du Rhône, comme partout en France, sera d'une ampleur inégalée.

Le 1er pas est de réussir ensemble le 5, ce qui nul doute sera le cas. Mais nous savons tous que le 6 au matin le gouvernement n'aura pas encore cédé.

Un seul jour de grève, même fortement suivie, ne suffira à faire reculer le gouvernement.

Partout la question de la suite se pose...

Des écoles et des établissements du secondaire ont déjà annoncé qu'ils seraient fermées ou largement en grève le 6. Jeudi, vendredi, les collègues vont se réunir dans leurs écoles pour décider de la poursuite de la grève pour le retrait du projet.

Bloquer cette réforme, c'est envisager de bloquer toutes les autres qui s'appliquent déjà et dégradent nos conditions de travail (loi Blanquer, réforme de la Fonction publique, PPCR...)

**Pas de journée saute-moutons, pas de journées perlées !
Grève jusqu'au retrait !**

Le SNUDI FO 13 vous invite à venir en discuter après la manif :

MARSEILLE : à 14H école maternelle Lonchamp

(2 impasse Monbard 13004 Marseille - Métro et T1 5 avenues)

ARLES : à 14H école maternelle La Roquette (Place St Césaire)



Retrouvez toutes les infos importantes sur la mobilisation sur notre site

—> www.snudifo13.org



Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'Etat, je me syndique au SNUDI FO 13

Bulletin d'adhésion 2020 déjà disponible !
à télécharger >>ICI<<

Vous pouvez adhérer maintenant et payer à partir de janvier 2020 !



Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lors que vous êtes adhèrent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Un renseignement ? Une question ?
Contactez-nous !



Rejoignez-nous sur Facebook
[Snudi FO Treize](#)